



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

18 janvier 2014

L'Antenne, le bulletin de liaison de la FFAP, devient une lettre électronique qui sera éditée toutes les une à deux semaines, suivant l'importance de l'actualité.

Ainsi vous pourrez suivre de manière régulière l'essentiel de l'actualité syndicale et plus largement apicole.

Au delà du seul domaine apicole, c'est dans cette lettre que nous regrouperons et ferons suivre les diverses informations ou messages transmis par les adhérents ou d'autres contacts; ainsi nous éviterons de surcharger vos messageries par des envois trop fréquents.

Continuez d'envoyer les infos(ou suggestions) que vous jugerez importantes , de préférence sous forme de liens.

Une version papier sera envoyée mensuellement pour les quelques rares non connectés.

- **Appel cotisations 2014 + Assurances ruches et contribution Eco-emballage**

Le formulaire est en pièce jointe; à noter quelques modifs dans les tarifs , votés en AG à St Donat .

- **Conseil d'administration du 07/01/14 - Paris**

Points principaux:

-après 2 années de mobilisation du Comité apicole, rédaction d'un état des lieux/bilan, articulé en 2 parties: - la première illustrant comment la mise en oeuvre du PDDA se construit sans réelle prise en compte de la filière : bilan du mode de fonctionnement du Comité et de ses groupes de travail, bilan des actions engagées, critique de leur pertinence au regard des besoins réels de la filière.

- la deuxième consacrée aux propositions de la FFAP: améliorer le fonctionnement (meilleure implication de la filière) et redéfinition **des actions prioritaires pour la filière.**

Ce document sera proposé à nos collègues(Conf,Unaf, Spmf,Sna,Fnosad...)pour discussion et détermination de la marche à suivre, collectivement si possible. Réunion physique à prévoir.

-Réunions en régions: dans le cadre des missions d'Alain, participation aux AG des SAP pour présenter les objectifs et activités FFAP à court et long terme.

Participation à l'AG du SAPRA le 30/01 et fin février AG du Syndicat des Apiculteurs Professionnels des Savoies .

-La FFAP a répondu à l'invitation du SPMF et se rendra à Aix en Provence pour communiquer ses lignes de conduite et débattre d'une éventuelle, hypothétique, future...représentation syndicale apicole professionnelle .Christophe Vossier et Alain David représenteront la FFAP le 29/01.

-RV avec le sénateur Fauconnier ,Président du CSA (Comité Stratégique Apicole) à 17H le 07/01 .M.France Roux ,Denis Sapène et Cyril Viala s'y rendent .Bonne écoute, des points de vue partagés ... à suivre.

-Comité Apicole le 14/01 : Yvan Gouttequillet

-GT Programme picole européen les 16/01 et 17/01 (bilan projets formation et sélection 2011/13): Cyril Viala , notamment pour suivre le point sélection.

- **Comité Apicole (réunion du 14/01/14)**

Yvan Gouttequillet a porté la demande de la FFAP de faire un bilan (voir courrier 2ième p.j.); cette demande étant à priori soutenue (accords téléphoniques) par la Conf' (absente lors de la réunion) , le SPMF, l'UNAF , le SNA, et la FNOSAD.

Réponse de M. Gerster : pas question de débattre de cela , c'est au CSA de le faire! Et M.Gerster de rabrouer la FFAP en disant que nos contributions étaient largement reprises. M.Rollin y est allé également de son couplet en disant que nous ne connaissions rien à l'ITSAP (réf.à notre courrier de demande de modifs de statuts).Malgré leurs soutiens tél. ,personne n'a bronché ni soutenu Yvan .

Le point d'étape devrait donc se faire le 25 mars , date de la prochaine réunion du CSA.

Les principaux points de l'ODJ (15 au total!!):

-**Télé-ruchers** : les déclarations 2014 se feront comme en 2013 . Les cerfa papier sont à envoyer aux GDS généraux. Rien de plus.

-**Groupe de travail pollinisation/ress. mellifères**: suggestion d'Yvan " il y aurait peut-être une contribution FFAP à faire sur les contrats de pollinisation notamment" .Nous en avons débattu largement lors d'une réunion tél.

- **Seuils apicoles**: l'administration propose que le seuil d'imposition soit fixé à 50 ruches . La FFAP n'est pas d'accord ; pas d'échos particuliers chez les autres. Il n'y aura pas d'effet immédiat , la proposition va remonter ,et c'est la tendance générale , donc ça viendra certainement . Les seuils des aides au 2ème pilier(MAE ,aides FAM ..) sera fixé également à 50 ruches .

-**Épandages aériens**: un nouvel arrêté DGAL est paru le 23 décembre stipulant l'interdiction totale des épandages sur maïs grain et semence; épandages autorisés pour motifs circonstanciés par des conditions exceptionnelles . Intérêt à se manifester auprès des Préfets , car c'est à ce niveau que cela va se passer.

- **Méthode de non retour à la ruche** (homologation phytos): validée par le comité apicole pour éviter des procédures proposées par des firmes (ex.: Bayer ,non citée) qui seraient beaucoup moins draconiennes ; c'est la politique du moins pire .

-**Groupe de travail compétitivité des exploitations apicoles le 23 janvier** : M.Rollin nous en avait parlé lors du Comité Apicole du 14/11; il y aurait apparemment une enveloppe conséquente destinée à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles .Qu'y aura-t-il pour l'apiculture ? Cette enveloppe avait permis, par le passé, de moderniser les bâtiments d'élevage .

- **Comité Stratégique Apicole (réunion du 17/12/13), les suites...**

Dans un CP publié le même jour (17/12), FranceAgrimer annonçait que les professionnels avaient adopté "un document de stratégie de la filière apicole à l'horizon 2025", et ce malgré les prises de position de la majorité de la filière.

Annonce d'autant plus curieuse que l'adoption d'un tel document n'était pas inscrit à l'ordre du jour de cette réunion!

En réaction, communiqué des structures concernées (3ième p.j.)

- **Abeilles/Pesticides**

- journée "Pesticides: Santé et Biodiversité" à l'Assemblée nationale,le 30/01 (4ième p.j.)

La FFAP a sollicité une invitation.

- Intoxications dans le Sud Ouest : importantes mortalités - Nicole Russier

Le 15 janvier une trentaine d'apiculteurs ariégeois se sont réunis à la chambre d'agriculture de Foix pour faire le point sur les mortalités de colonies constatées cet hiver. Les pertes sont très variables d'une exploitation à l'autre, certaines ont quasiment tout perdu, d'autre un rucher « seulement ».

Pour d'autres dans de nombreux ruchers les colonies ont perdu beaucoup d'abeilles et leur survie hivernale est fortement compromise. Il est trop tôt pour faire le bilan, nombreux sont les apiculteurs qui ne vont pas voir leurs ruches en hiver. Après avoir évoqué différentes pistes, le seul dénominateur commun à ces pertes semble être la proximité immédiate de troupeaux, soit en été en transhumance, soit sur les lieux d'hivernage, soit près de bâtiments d'élevage. Les ruchers les plus touchés sont en grande majorité situés en zone de piémont. Au vu de la grande disparité des pertes au sein même d'une exploitation, les pratiques apicoles ne sont pas en cause. Deux messages d'apiculteurs Tarnais et des Pyrénées Orientales ont été lus, ils font état de problèmes similaires, les PO semblent aussi particulièrement impactées.

-L'Europe en grave déficit d'abeilles pour polliniser ses cultures:

http://www.liberation.fr/terre/2014/01/08/l-europe-en-grave-deficit-d-abeilles-pour-polliniser-ses-cultures_971548?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter

- http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/01/16/les-epandages-aeriens-de-pesticides-vont-se-poursuivre-en-france_4349063_3244.html

-Dernière minute : Denis Cheissoux a fait l'ouverture de son émission "CO2 mon amour" F.Inter le 18/01 à 14H avec le communiqué de presse envoyé hier .

- **OGM/ MIEL**

Le 15 janvier, en assemblée plénière, le Parlement européen a adopté un projet définissant le pollen comme un constituant et non un ingrédient du miel. Après ce rapport vont débiter les négociations avec la présidence grecque en vue d'un accord .

Communiqués et réactions à suivre dans le prochain bulletin.

<http://deputes-socialistes.eu/?p=10088>